

Trimestriel N°14 // Janvier 2024

CAMARADE !

PAR ET POUR LES JEUNES SYNDICALISTES



ÉDITO

Par le comité de rédaction

Depuis quelques années, le « wokisme » est devenu le nouvel ennemi à abattre. Mis à l'agenda politique par Bart de Wever, le centre Jean Gol ou encore régulièrement mentionné par Georges-Louis Bouchez, il s'agit du nouveau trait d'esprit de la droite.

Le terme est importé de l'argot américain et des luttes antiracistes (notamment le mouvement Black Lives Matter) pour décrire une attitude générale : celle d'être attentif-ve aux discriminations autour de soi. Mais on n'a pas vu, dans le monde francophone, de mouvement qui se revendique réellement de ce courant « woke ».

Dans les discours de droite ce terme est utilisé pour décrire, en vrac, les *gender studies*, les féminismes *queer*, les combats antiracistes, la représentation des minorités dans les médias, la *cancel culture*, l'écriture inclusive, en bref ce qui est pointé du doigt comme attitude qualifiée de victimaire.

La mise au ban par la droite d'une gauche jugée trop radicale n'est pas neuve. On dit *woke* comme on dit *islamo-gauchiste*, *bien-pensant*, *social justice warrior*, ou comme il n'y a pas si longtemps les mots *communiste* ou *syndicaliste* étaient des insultes aux yeux de la droite.

Ce numéro de *Camarade !* entend décrypter le « wokisme » comme nouvelle panique de la droite contre les syndicalistes et ses alliés.

SOMMAIRE

DOSSIER THÉMATIQUE

2 CINÉMA : UN GRAND REMPLACEMENT WOKISTE ?

3 MARINA CHAFROFF : MIGRANTE ET RÉSISTANTE

5 QUE VEULENT LES WOKOLOGUES ?

6 IL N'Y AURA PAS DE LUTTES DES CLASSES SANS DÉCOLONISATION

REVIEW LIVRE

7 CRITIQUE POPULAIRE DE L'EXPLOITATION

ACTU SYNDICALE

8 INDUSTRIEL : S'UNIR, LUTTER, GAGNER

ANALYSE

9 LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE, UNE URGENCE SOCIALE NÉGLIGÉE

SECRETARIAT

10 LES ÉLECTIONS SOCIALES



QUI SOMMES-NOUS ?

Les Jeunes FGTB sont un mouvement progressiste et autonome. Nos membres adhèrent aux idéaux antiautoritaires et aux objectifs de révolution sociale de la FGTB. Nous nous voulons être une force de changement et d'innovation, y compris au sein de la FGTB. Nous souhaitons construire des rapports de force en développant une dynamique participative, avec le contrôle des travailleur-euses et des étudiant-es.

Les Jeunes FGTB agissent pour un changement radical de société où chacun-e puisse jouir de tous les droits en sa qualité d'être humain, où le partage de toute forme de richesse et l'égalité entre tous soient effectifs. Iels agissent pour un réel développement durable et universel. En ce sens, nous rejetons les valeurs du capitalisme et du néolibéralisme. Ensemble, nous luttons contre l'exclusion et toute forme de discrimination.

Les Jeunes FGTB poursuivront leurs buts en collaboration avec tout groupe qui a les mêmes objectifs ou la même vision de l'action à mener, tout en gardant leur indépendance. Dans cette perspective, nous nous prononçons sans ambiguïté pour la primauté de l'action interprofessionnelle et universaliste – espace par excellence de la solidarité – et contre tout corporatisme.

Le média *Camarade !* a fait le choix d'employer l'écriture inclusive. Nous pensons que la codification académique de la langue française est un outil de domination et qu'il est nécessaire de continuer à faire évoluer le français dans une optique progressiste face à l'immobilisme instauré par une poignée d'hommes sexistes et conservateurs au sein d'institutions cherchant à figer et réglementer la langue. Nous sommes convaincu-es que le langage peut être vecteur de changement et que l'emploi de l'écriture inclusive peut participer à réduire l'invisibilisation des femmes et à sortir de la binarité en visibilisant les minorités de genre.

Dans ce contexte, toutes les personnes interviewées pour notre journal sont averties que toutes leurs citations sont rendues inclusives à la publication. Par ailleurs, lorsqu'un genre est surreprésenté au sein d'un groupe de personnes et qu'en faire la mention visibilise la nature genrée d'une situation que l'on souhaite dénoncer, nous ferons le choix de ne pas rendre l'énoncé inclusif : dire que « les aide-ménagères exploitées » sont majoritairement des femmes et « les grands patrons » des hommes a un sens militant que nous ne souhaitons pas effacer.

CINÉMA : UN GRAND REMPLACEMENT WOKISTE ?

PAR BENJAMIN VANDEVANDEL // DÉTACHÉ PÉDAGOGIQUE AUX JEUNES FGTB

Le 7 octobre 2023, *Valeurs actuelles* publie en ligne un article intitulé *Wokisme, quand les écrans reviennent au « noir et blanc »*¹. Si le titre laisse planer l'habituelle obsession de l'extrême-droite sur la question de la « race » en France, Philippe Maxence brasse aussi dans son texte le vent de la surreprésentation des revendications LGBTQIA+, féministes, décolonialistes ou encore la dénonciation de clichés représentant une « France prétendument raciste ». L'habituelle logorrhée se poursuit, allant jusqu'à parler de « stalinisme » tant s'imposerait dans le cinéma français une volonté de vouloir séduire l'ensemble des minorités. Une espèce de « grand remplacement » dans le 7^{ème} art serait en route, du moins pourrait le croire l'abonné-e peu au fait du magazine d'extrême-droite.

Dans son habituelle négation des chiffres et des analyses, *Valeurs actuelles* ne semble pas avoir pris connaissance de faits objectifs et, entre autres, d'une très intéressante étude du « Collectif 50/50 » dont l'objectif est de dresser un état des lieux des inégalités de représentation dans le cinéma français². L'étude se fonde sur une analyse en profondeur des 100 films ayant bénéficiés des plus importants budgets en 2019 (3 à 30 millions d'euros) et des 100 films ayant réalisés le plus d'entrées en France la même année. En recoupant les deux critères, ce sont 115 films qui sont passés sous le regard attentif du collectif. Les données donnent-elles raison à l'article alarmiste de *Valeurs actuelles* ?

Les premiers éléments indiquent que les femmes sont sous représentées de l'ensemble des personnages à l'écran (39,8%) et des personnages principaux (38%). Pour les rôles pouvant être perçus comme « non blancs », à peine 6% sont des premiers rôles féminins. Et si elles bénéficient en général de rôles plus positifs que leurs collègues masculins, elles sont en revanche surreprésentées dans un contexte de travail domestique (37% contre à peine 7% pour les hommes). Ajoutons que les femmes de 50 ans et plus qui représentent pourtant 21,5% de la

population en 2019 sont non seulement sous représentées comme actives professionnellement, contrairement à leurs homologues masculins, mais le sont aussi dans le paysage cinématographique en général avec à peine 9% des rôles. Si on ajoute que la même année les femmes constituaient 52% de la population française, le « péril féministe » tant vanté par les pourfendeur-euses adeptes du « wokisme » semble relever de l'ordre du fantasme.

Dans une autre catégorie, on peut constater qu'à peine 1 rôle principal sur 5 est tenu par des acteur-rices « non blanc-hes » ; la France est d'ailleurs, avec 22% de l'ensemble des rôles (des premiers aux figurant-es) tenus par des « non blanc-hes », loin derrière les USA qui affichent une proportion de 34,4%. A noter aussi que la diversité des origines est principalement cantonnée à la jeunesse (près de 39% de 15 à 20 ans, ce chiffre étant à nuancer car cette catégorie d'âge représente à peine 6% des rôles sur les 115 films passés au crible). De nouveau, nous sommes loin d'un « envahissement » du paysage cinématographique français par des personnes d'origine étrangère au détriment de la population « blanche ». Relevons aussi que de nombreux stéréotypes familiaux gangrènent encore les films représentant des milieux d'origines allochtones. Ainsi, aucun personnage masculin d'origine arabe n'a été représenté en 2019 comme étant un « père présent. »

Le cinéma français se marque aussi par une surreprésentation de la région parisienne : la ville est le lieu d'intrigue dans 34% des 115 films. Rien d'étonnant à ce que les catégories socio-professionnelles les plus élevées suivent cette surreprésentation : 60% des résident-es en Ile-de-France sont des cadres supérieur-es ou des intellectuel-les contre à peine 2% d'ouvrier-ères. L'imaginaire géographique est fort ancré dans les stéréotypes de sous-représentation du monde ouvrier au sein des villes et celui-ci n'est représenté dans les 115 films étudiés qu'à hauteur de 4% alors qu'il représente plus d'un-e actif-ve sur cinq en France.

Nous pourrions encore longuement épiloguer sur la sous-représentation des situations de handicap (3% des rôles), des 95% de rôles pouvant être définis comme hétéros, de la surreprésentation de la nudité dans les rôles féminins (21% et jusqu'à 48% dans les rôles principaux) ou encore du fait que 28% des personnages musulmans commettent des actes criminels (dont 26% sont des terroristes... contre 1% de l'ensemble des personnages) ... le constat resterait sans appel : rien dans les chiffres n'appuie un soi-disant « wokisme » qui imposerait ses lois au sein de l'industrie cinématographique. Citons encore un chiffre pour la route : les 15 films les mieux financés en 2019 ont tous été réalisés par des hommes et on ne retrouve que 4 femmes sur les 45 postes de créations de ces films. Pourquoi alors les conservateur-rices gaspillent-iels leur énergie à combattre les mouvements « wokes » ?

Une réponse pourrait être que le public ne se reconnaît plus dans une offre de cinéma affichant un manque de diversité. Ce qui ne plait pas évidemment pas aux tenant-es du conservatisme. Les 15 films ayant fait le plus d'entrées en 2019 affichaient 32% de personnages principaux perçus comme « non blancs », alors que la répartition moyenne des têtes d'affiches d'origine étrangère est de 19%. A l'inverse, les 15 films les plus financés mais les moins vus affichent 15% de personnages (secondaires ou non) perçus comme non blancs, là où la moyenne est de 22%. Ce phénomène s'observe également pour le genre et la représentation des catégories professionnelles supérieures dans les premiers rôles. La droite conservatrice et l'extrême-droite semblent donc souffrir de leur traditionnelle incapacité à comprendre que la société évolue et que, en toute logique, le secteur culturel évolue également. Les conservateur-rices de tous horizons refusent simplement de se voir dépassé-es par une évolution sociale dans laquelle le public veut être représenté correctement, y compris au cinéma. Rien à voir avec un complot « wokiste ».

1 <https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/wokisme-quand-les-e-crans-reviennent-au-noir-et-blanc>

2 Les données citées dans cet article proviennent toutes de l'étude « Cinégalités : qui peuple le cinéma français ? » dirigée par M. Cervulle et S. Lécossais



MARINA CHAFROFF : MIGRANTE ET RÉSISTANTE

ENTRETIEN AVEC MYRIAM LEROY

PAR JULIEN SCHARPÉ // CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGTB

Myriam Leroy est journaliste, chroniqueuse et autrice. Elle a notamment co-réalisé le documentaire « Sale Pute » et récemment publié le roman « Le Mystère de la femme sans tête ». Celui-ci parle de Marina Chafroff, une mère de famille ayant poignardé un employé de l'armée allemande le 15 décembre 1941.

// Pourquoi avoir écrit sur Marina Chafroff ?

Très prosaïquement pour deux choses. Déjà, c'est le mot « décapitation » qui est gravé sur sa tombe. On était en plein état de psychose « légitime » suite à l'assassinat de Samuel Patty en France. Je pense qu'à cette époque, j'essayais de me dérober à cette actualité tellement je la trouvais horrible et, surtout, le mot « décapitation » charrie aujourd'hui un univers de représentations très contemporain et particulièrement horrible. Le voir aujourd'hui, gravé dans la pierre en 1942, a créé comme un court-circuit dans mon cerveau qui a permis les ferments d'une sorte d'obsession pour cette histoire. Il y a la cruauté de cette mise à mort et son côté anachronique, puisque je l'attribuais à des morts contemporaines comme très anciennes.

C'est l'une des raisons, mais la principale est de voir une femme enterrée au reposoir des martyrs de la seconde guerre mondiale. La seule femme au milieu de dizaines d'hommes. Ça a été une fenêtre dans mon imaginaire : si cette femme a été enterrée et en plus décapitée, alors qu'elles sont généralement ignorées de l'Histoire, elle devait avoir commis quelque chose de vraiment extraordinaire et spectaculaire. Immédiatement, en tombant sur sa tombe, une forme d'admiration a commencé. Je me suis dit : *celle-là devait être sacrément badass*. Et j'ai pensé à la violence des femmes qui est une violence réprimée, souvent avalée et qu'on n'exprime assez peu. En voilà une qui a dû exprimer d'une manière ou d'une autre sa violence ou tout au moins sa rébellion, sa contestation. J'ai su qu'il y avait un personnage intéressant à creuser.

// Pourquoi la mort par décapitation ?

En ce qui concerne la décapitation, je n'ai pas eu de réponse à la question alors que j'ai beaucoup investigué. Pourquoi l'avoir décapitée alors que ses homologues masculins étaient fusillés ? Une des pistes suggérées est que la décapitation était jadis la manière de mettre à mort les nobles. C'était donc une façon *élégante* d'exécuter les femmes, une sorte de sexisme bienveillant qui les anoblissait dans la mort. Personnellement je le voyais plutôt comme la manière dont on tranche le cou des poules, ce qui est encore pire, mais manifestement la symbolique charriée était tout autre.

Sur la mise à mort en tant que telle, il y a eu le décret Nuit et brouillard¹ promulgué le jour même de l'attentat de Marina. Celui-ci stipulait que tout attentat contre l'armée allemande était puni de la peine capitale. Elle a été jugée plusieurs fois et à chaque fois la peine de mort a été prononcée, malgré le fait que l'administration nazie ait tenté de la gracier. La mère de Marina a essayé de faire intervenir la Reine Elisabeth de Belgique; des demandes ont été formulées en ce sens. Lorsque Marina a eu le choix, elle a demandé de ne pas être graciée. Dans certaines lettres qu'elle écrit à sa mère, elle explique qu'elle a fait son temps et qu'elle accueille la mort avec une certaine joie. Il se fait également qu'Adolf Hitler lui-même a décidé qu'il fallait aller jusqu'au bout du processus.

Si les dirigeants nazis avaient essayé d'éviter son exécution, c'est parce qu'ils voulaient éviter que son symbole ne provoque des émeutes dans la population et que celle-ci se soulève contre eux. Ils essayaient de maintenir la résistance désorganisée et d'empêcher toute action à grande échelle au moment où Marina a commis son attentat.

// Marina n'était pas une syndicaliste, mais était-elle imperméable aux influences politiques ?

Difficile de savoir si Marina était une passionaria politique ou une simple mère au foyer révoltée par ce qu'elle entendait autour d'elle. J'ai émis des hypothèses dans mon livre mais quel que soit l'endroit où on essaye de trouver des réponses, les sources énoncent des choses très différentes. Ce qui est certain par contre, c'est qu'elle écoutait énormément la radio.



MYRIAM LEROY

D'origine lettone, elle voulait retourner en Russie avec son mari, mais le passeport soviétique n'a pas pu lui être donné. Elle était finalement apatride lorsqu'elle est morte. Elle parlait relativement mal français; quand on voit sa correspondance, son français est très hésitant. Elle était contrainte de l'utiliser pour que l'administration pénitentiaire puisse les lire. Si elle avait pu, elle les aurait sans doute écrites en russe, unique langue d'usage avec ses enfants. La radio était sa seule fenêtre, son dérivatif à la situation qu'elle était en train de vivre. Elle écoutait la radio serbe et l'émetteur clandestin russe. Contrairement à la propagande collaborationniste, il y avait des messages qui appelaient les femmes à prendre part à l'effort de guerre, se rebeller et se politiser.

Elle était perméable aux idées d'autodétermination des discours des partisan-es russes et serbes. Je pense que c'est en partie ce qui a fait germer en elle la poudre qui s'embrase, même s'il y a toute une série d'autres raisons comme le fait que son mari faisait partie d'un réseau de résistance.

Il s'agissait d'un groupe de copains de bistrot et de différentes personnes qui se disaient pouvoir faire quelque chose. Ils parlaient beaucoup de la guerre, étaient communistes et Marina était perméable à tout ça. D'après son fils, elle allait leur apporter à manger, à boire et même si elle n'était pas invitée dans ces salons et causeries, elle devait entendre quelque chose et se construire une opinion.

// Contrairement à d'autres figures de la résistance comme de Longchamps, Marina n'a pas été particulièrement retenue des récits sur la Résistance. Vois-tu des causes à son anonymat ?

Il y a plein d'éléments qui l'expliquent. Déjà, elle est une femme et les actes héroïques des femmes sont systématiquement minorés. Encore aujourd'hui, ils sont perçus comme réalisés sous le coup de l'émotion, des hormones et de la folie. Quand une femme est en colère, on la présente comme hystérique. D'ailleurs, après le premier attentat, des tracts de la cellule communiste de l'époque le présentait comme un élan suicidaire et probablement un crime passionnel. Il y avait une connotation de revanche

amoureuse expliquée nulle part, qui réduisait cette femme à son rôle immuable de partenaire sentimental et sexuel des hommes et son action à un déséquilibre psychologique. Même de son côté idéologique, par son propre camp, elle a été humiliée après sa mort.

Il y a aussi le fait qu'elle était Russe dans un pays qui a décidé dans un premier temps de n'honorer que des Belges. Quand on a commencé à rapatrier les corps enterrés en Allemagne, les décapité-es auraient dû être les premiers à être rapatrié-es; elle a donc été reléguée à quelques semaines plus tard.

Egalement, elle était une anomalie à tout point de vue. Même au sein de sa famille de russes blanc-hes alors qu'elle a décidé de faire sa vie avec un Rouge et a revendiqué ses attentats au nom de Staline. Cela fait que même au sein familial, ses actes ont pu générer une certaine opprobre. Ses frères étaient honteux, voire anéantis par le fait qu'elle se soit attaquée à des nazis.

Ajoutons aussi que ses enfants étaient très jeunes quand elle est morte; il est difficile de perpétuer une mémoire quand on est si petits. Son mari lui a refait sa vie et a avancé. Après la mort de Marina, il semble qu'il ait décidé de ne pas entretenir de flamme mémorielle comme beaucoup de gens de son époque.

Il y a de tout ça, en plus d'être dans un pays qui ne cultive pas une mémoire auto-glorifiante. Cela résulte d'un bon mélange qui fait qu'au bout du compte, à part José Gotovitch² et quelques autres, personne ne se souvient de Marina. Elle n'était même pas inscrite au registre du cimetière d'Ixelles. Mais la préposée au cimetière saura vous indiquer le chemin qui mène à sa tombe : c'est celle qui est toujours fleurie.

// De manière plus contemporaine, tu as acquis avec Florence Hainaut une réputation de journaliste engagée. Était-ce un objectif au début de ta carrière ?

Au départ je ne pense pas. Lorsque je faisais mes études, je crois que j'éprouvais l'envie de décrire le monde tel qu'il est et raconter les histoires derrière les discours officiels. Mais je n'avais pas cette prise de conscience des inégalités structurelles de la société, pas comme aujourd'hui. Je pense que c'est un peu par la force des choses.

En grandissant et en lisant, devant dealer moi-même avec pas mal d'emmerdes, je me suis quand même dit qu'il y avait des injustices dans ce monde. J'avais un poste d'affût intéressant et une capacité de médiatiser mon travail. Si nous ne sommes pas engagé-es en tant que journalistes, c'est que nous sommes engagé-es au service du racisme, du sexisme, de l'homophobie. Il y a un discours aujourd'hui qui assigne à la neutralité et qui estime que le parti pris idéologique n'a rien à faire dans notre métier. Mais si on n'est pas féministe, cela signifie que l'on est sexiste; se présenter comme « neutre » est incompréhensible et je n'y crois pas. Par contre je crois très fort en l'honnêteté et au fait de se signaler dans ce qu'on fait.

C'est ce que je fais dans mes articles journalistiques et dans ce livre. Par exemple quand j'invente parce que c'est nécessaire de combler les blancs qui rendent le récit incompréhensible, je le signale et indique d'où j'invente, j'explique qu'elle est la matière qui me permet de formuler une hypothèse sur les actions ou les émotions des personnages. Je crois davantage en l'honnêteté qu'en l'objectivité.

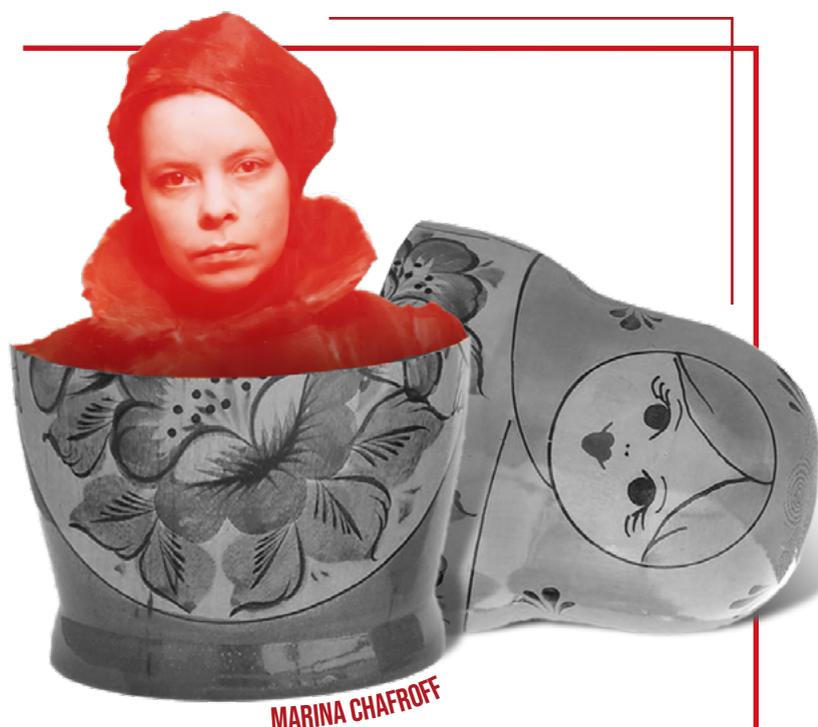
// Aujourd'hui le termes « woke » s'est popularisé dans les médias, ce qui interroge beaucoup de militant-es sur le climat de notre époque. Vois-tu des similarités avec celle dans laquelle vivait Marina ?

Oui, vachement; c'est ce que je voulais garder ce que je racontais des années 40. Ce sont tous les motifs qui peuvent nous sembler familier par rapport à aujourd'hui. Je n'ai volontairement pas parlé de trucs trop pittoresques, qui me semblaient trop poussiéreux ou muséaux.

Parmi les choses troublantes qui font écho entre 1942/43 et aujourd'hui, il y a notamment la prolifération des fake news ; on les appelait « fausses nouvelles » à l'époque. Cela avait suscité la création d'un ministère chargé de débusquer leurs auteur-rices et parfois les condamner à des peines de prison. Les autorités estimaient que ces nouvelles minaient le moral de la population, pouvaient créer des rumeurs et mouvement de panique. Je pensais que les fake news étaient une invention très contemporaine, mais le fait d'inventer des choses pour faire paniquer les gens ou véhiculer des idées nauséabondes a apparemment toujours existé.

Il y a aussi la prolifération des discours de haine. Alors bien sûr, je sais qu'ils ont toujours existé et que les réseaux sociaux ne les ont pas créés. Je pensais par contre que les fils de commentaires sous des articles, qui sont tous plus puants les uns que les autres et focalisés sur les mêmes groupes sociaux, étaient quelque chose de très contemporain. En lisant, par exemple, le courrier des lecteurs du *Pays Réel*, le journal du parti Rex, on se rend compte que ce sont exactement les mêmes commentaires. Ce n'étaient certes pas forcément les mêmes groupes sociaux qui étaient stigmatisés, bien que les juif-ives restent encore aujourd'hui dans la même ligne de mire. On retrouve par contre les mêmes termes, comme celui de *remigration* qui est présent à la fois dans le courrier des lecteur-rices d'époque et dans les discours politiques contemporains. Tout comme les crispations sur les origines des personnes ou encore la recherche de leaders virils.

Pendant que j'écrivais le livre, nous étions en pleine campagne de Zemmour. J'avais froid dans le dos parce que ça ressemblait énormément aux meetings de Léon Degrelle. Dans ces derniers, des journalistes y étaient tabassés. Les gens étaient prêts à payer pour le voir partout en Belgique. Il ne s'agit pas de faire du « whataboutisme », mais il y a dans l'air du temps comme une musique similaire qui se joue aujourd'hui.



MARINA CHAFROFF

- 1 NACHT UND NEBEL, les résistants sont emmenés en Allemagne, où ils doivent être jugés de la manière la plus sévère par des Tribunaux Spéciaux (*Sondergericht*) ou par les Tribunaux du Peuple (*Volksgerichtshof*). Dès leur arrestation, ils entrent dans « la nuit et le brouillard » et personne ne doit plus avoir, dès lors, connaissance de leur sort. Ils doivent disparaître sans laisser de trace.
- 2 Célèbre historien de la résistance et du communisme

QUE VEULENT LES WOKOLOGUES ?

PAR JULIEN SCHARPÉ // CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGTB



Les Lumières sont aujourd'hui invoquées comme figures à préserver du wokisme. Diderot, Montesquieu et Voltaire sont présentés comme les idoles incontournables d'un panthéon de la démocratie libérale. Déconstruire certains symboles est devenu une sorte de blasphème qui impliquerait l'abandon de l'État de droit, l'importation de l'idéologie anglo-saxonne et du totalitarisme.

Cette défense de l'héritage de la Révolution Française peut paraître étonnante venant d'une droite française souvent nostalgique de l'Empire et de ses racines chrétiennes. Les personnalités qui diabolisaient hier Robespierre sont les mêmes qui se présentent aujourd'hui comme universalistes. Plus étonnant encore, d'anciennes figures de gauche ont opéré leur transition à droite.

Le récit que ces « wokologues » nous narrent est pourtant incomplet. L'Histoire ouvrière, et plus largement des exploité-es, y est tout simplement absente au profit d'une fiction. Leur lecture mythologique du monde est celle d'un scientisme qui enchaîne indigeant-es et indigènes.

DES "LUMIÈRES" CONTRE LES TRAVAILLEUR-EUSES

Les premières années de la Révolution française n'ont pas été, pour l'ensemble des français-es, des années de joie. Le triomphe de la bourgeoisie sur les aristocrates s'est également accompagné d'une répression contre les revendications sociales du monde ouvrier.

Dès le 14 juin 1791, la loi Le Chapelier interdit tout groupement professionnel, syndicats comme corporations. Celle-ci s'inscrit dans la lutte que menaient les autorités contre la propagation des coalitions ouvrières qui se mobilisent pour l'instauration du salaire minimum. Un peu avant la promulgation de cette loi, nous pouvions par exemple lire dans la Gazette Nationale :

« *Tous les citoyens sont égaux en droits, mais ils ne le sont point, et ne le seront jamais en facultés, en talents et en moyens : la nature ne l'a pas voulu [...] Une loi qui taxerait le prix de leur travail, et qui leur ôterait l'espoir de gagner plus les uns que les autres, serait donc une loi injuste. Une coalition d'ouvriers pour porter le salaire de leurs journées à des prix uniformes, et forcer ceux du même état à se soumettre à cette fixation, serait donc évidemment contraire à leur véritable intérêt.* »¹

Deux éléments sont à souligner dans les motifs ayant amené à la loi Le Chapelier. Le premier est une forme d'universalisme abstrait, où l'égalité en droit est purement individuelle. La collectivité et le droit se rendent aveugles aux inégalités sociales. Le second est la « volonté de la nature » comme justification de cet aveuglement.

Le Code Napoléon en 1810 allait reprendre cette interdiction, l'action syndicale étant condamnée par des peines d'emprisonnement d'un à trois mois. C'est seulement après des décennies de mobilisation que la dépenalisation du droit de grève et des syndicats a été obtenue en 1921.

De nombreux-euses libéraux-ales se revendiquant de l'État de droit et des Lumières se sont accommodé-es de la misère ouvrière pendant 130 ans. Si l'on doit comparer cette période avec des polémiques contemporaines, les ouvrières et ouvriers ont été interdit-es de se réunir en non-mixité pour exprimer des revendications qui leurs sont propres. Mais la bourgeoisie n'allait pas se limiter à imposer sa domination en Europe.

L'UNIVERSALISME COMME PRÉTEXTE À LA COLONISATION

Alors que le capitalisme s'était solidement implanté en France, la nécessité de s'ouvrir de nouveaux marchés s'est imposée dans les débats. Le discours de Jules Ferry à l'Assemblée Nationale expose les motifs idéologiques ayant justifié l'entreprise coloniale. Ce qu'on appelle la mission civilisatrice allait en être le moteur :

« *Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures...* »

— Jules Ferry

Même si l'extrême-gauche parlementaire s'opposait à l'idée selon laquelle il y aurait *plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête*², Ferry leur répondait que la colonisation est une mission humanitaire permettant aux populations d'Afrique équatoriale d'échapper à l'esclavage. L'Histoire nous enseignera que la République Française comme la Belgique leur ont apporté le travail forcé comme horizon émancipateur.

La mission civilisatrice de la bourgeoisie ne s'est pas réduite à un prétexte pour permettre à l'entreprise coloniale de démarrer. Celle-ci a également été un nouveau prétexte pour essayer d'empêcher la vague de décolonisation. En 1958, l'armée française organisait des cérémonies de « dévoilement » des femmes pour nourrir sa propagande, les autorités coloniales instrumentalisant l'idéal d'émancipation pour se maintenir au pouvoir³.

L'ORDRE "NATUREL" DES "WOKOLOGUES"

L'universalisme et l'égalité ont été des concepts vidés de leur sens alors qu'ils pouvaient servir les intérêts des plus puissant-es. Indigènes et indigeant-es ont connu le travail forcé et la répression lorsque des idéaux vidés de justice sont devenus un prétexte à l'exploitation.

Il est donc indispensable de se demander ce que veulent les « wokologues ». Leurs discours affirment qu'assumer être issu-e d'une minorité nous éloigne de l'universel. Comme si l'universel lui-même ne l'était pas. Dépouillé de toute forme de diversité, leur universel se réduit à comment se voit la bourgeoisie occidentale. L'ordre naturel des « wokologues », par ses propres exclusions, se réduit à n'être qu'une nouvelle tentative conservatrice de discipliner tout ce qui ne leur ressemble pas.

1 La Gazette Nationale ou le Moniteur Universel n°119, 29 avril 1791

2 Discours à l'Assemblée Nationale du 28 juillet 1885 par Jules Ferry

3 https://www.lemonde.fr/afrique/video/2021/08/08/algerie-1958-quand-la-france-poussait-des-musulmanes-a-retirer-leur-voile-malgré-elles-flashback-4_6090882_3212.html

IL N'Y AURA PAS DE LUTTE DES CLASSES SANS DÉCOLONISATION

PAR FLORIAN GILLARD // MILITANT AUX JEUNES FGFB

Les événements du 7 octobre 2023 en Israël ont provoqué un tollé à l'échelle internationale. La réaction israélienne, toujours en cours à l'heure où nous écrivons ces lignes, est d'une extrême violence : l'armée a ainsi tué plus de 11.000 personnes dont près de 4.500 enfants dans la bande de Gaza. La Cisjordanie fait face à un déchaînement inhumain de la part des colons israéliens, soutenus par l'armée, avec plus de 115 tué-es, 2 000 blessé-es et près de 1 000 Palestinien-nes déplacé-es de force¹.

Cet article propose de mettre en avant les conditions des travailleur-euses palestinien-nes. Cette réalité est rarement abordée dans les débats sur la Palestine, alors que l'exploitation des travailleur-euses constitue un pilier du colonialisme. Nous pencher sur ces conditions de travail nous permet de comprendre les mécanismes de l'apartheid tel qu'il est appliqué en Israël/Palestine et de trouver des pistes de solidarité internationale.

QUELQUES CHIFFRES

En 2018, le territoire palestinien affichait le taux de chômage le plus élevé du monde avec 40,8%². À Gaza, ce chiffre culmine à près de 50%, dû aux bombardements israéliens détruisant régulièrement les infrastructures. La situation a empiré depuis le 7 octobre, 61% des emplois ayant été perdus sur cette partie du territoire et 390.000 emplois l'ont été en Cisjordanie³. Les femmes souffrent encore plus de ce chômage, leur accès au marché du travail étant plus difficile.

Ainsi, près de 30% des palestinien-nes vivent sous le seuil de pauvreté, dont 50% de la population gazaouie⁴. Le revenu moyen est 19 fois plus élevé en Israël qu'en Palestine et le salaire moyen des Palestinien-nes travaillant dans des entreprises israéliennes est inférieur de moitié à celui des Israélien-nes⁵.

De nombreux-seuses palestinien-nes de Cisjordanie sont contraint-es d'aller en Israël pour trouver du travail, notamment dans les colonies où 66,3% d'entre eux sont dans le secteur de la construction, réputé pour son bilan de santé et de sécurité déplorable⁶. 18.500 travailleur-euses gazaoui-es étaient également détenteur-ices d'un permis de travail en Israël jusqu'au 7 octobre, dans des secteurs ouvriers et dans lesquels de nombreux observateurs dénoncent le plus grand mépris des vies humaines⁷.

Malgré un non-respect du droit du travail et une non-reconnaissance des syndicats palestiniens, des syndicats existent et luttent pour les droits des travailleur-euses mais également pour la fin de l'occupation. Le taux de syndicalisation y est de 19,3%⁸.

L'EXPLOITATION COMME MÉCANISME INTRINSÈQUEMENT COLONIAL

Cette situation est un effet direct de l'occupation et de la colonisation. Selon la sociologue Elia Zureik, dans un régime colonial l'expansion capitaliste intensifie l'exploitation de classe et la domination raciale⁹. À travers plusieurs mécanismes de contrôle (du territoire, de la monnaie, des déplacements, etc.), Israël est parvenu à empêcher toute forme de développement économique autonome en Palestine. Ainsi, par la ségrégation institutionnelle et résidentielle des palestinien-nes et leur dépendance économique au marché du travail israélien (via la monnaie commune et un système de patronage forçant les travailleur-euses palestinien-nes à payer des intermédiaires israéliens pour trouver du travail), la classe ouvrière palestinienne est déposée des moyens de production.

Le régime colonial israélien s'appuie sur une main d'œuvre palestinienne souvent peu qualifiée et sur l'appropriation des ressources naturelles des territoires occupés pour maintenir et accroître sa richesse. Depuis la récente attaque du Hamas, Israël n'autorise plus les palestinien-nes à travailler sur son territoire, et cherche à remplacer cette main d'œuvre par des travailleur-euses venant d'autres pays, comme l'Inde¹⁰.

En empêchant le développement économique palestinien et en exploitant sa main d'œuvre, l'État d'Israël contient la classe ouvrière palestinienne dans des conditions de vie rendant la

lutte contre le système colonial particulièrement difficile. L'invasion récente de la bande de Gaza par Tsahal et les discours de l'extrême droite israélienne appelant au nettoyage ethnique du peuple palestinien fait craindre une nouvelle étape dans la colonisation de la Palestine, à savoir l'élimination de son peuple, comme le notait l'historien Patrick Wolfe¹¹. Si Israël n'a plus besoin de s'appuyer sur le prolétariat palestinien, il ne lui reste que les ressources du territoire à exploiter.

QUELLE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR LES SYNDICATS ?

Dans ce contexte, comment, en tant que syndicalistes, marquer notre soutien au peuple palestinien ? En plus de l'urgence humanitaire chaque jour plus pressante qui nécessite un cessez-le-feu inconditionnel, au moins trois types d'action peuvent être mises en place.

D'abord, suivre l'appel du mouvement BDS et boycotter les produits israéliens ainsi que les entreprises et institutions (académiques et étatiques) partenaires ou représentantes de l'État d'Israël.

Il est également plus que nécessaire d'appliquer un embargo militaire envers Israël afin d'affaiblir son dispositif meurtrier. Nous saluons le récent appel des syndicats belges allant dans ce sens et espérons qu'il sera suivi sur le terrain.

Enfin, la solidarité internationale doit s'atteler à soutenir l'autonomie économique et énergétique des palestinien-nes, afin de ne plus dépendre du bon vouloir d'Israël. Des partenariats visant à renforcer les syndicats palestiniens tels que celui de la Centrale Générale avec le syndicat PGFTU sont de bons exemples¹².

- <https://www.geo.fr/geopolitique/en-cisjordanie-la-hausse-des-violences-des-colons-israeliens-contre-les-palestiniens-fait-craindre-le-pire-217363>
- <https://charleroi-pourlapalestine.be/index.php/2020/03/13/le-rejet-du-droit-des-palestiniens-a-un-travail-decent-et-la-complicite-de-leurope/>
- https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_901173/lang--fr/index.htm
- <https://charleroi-pourlapalestine.be/index.php/2020/03/13/le-rejet-du-droit-des-palestiniens-a-un-travail-decent-et-la-complicite-de-leurope/>
- https://www.ferc-cgt.org/IMG/pdf/brochure_bds_syndical.pdf
- <https://charleroi-pourlapalestine.be/index.php/2020/03/13/le-rejet-du-droit-des-palestiniens-a-un-travail-decent-et-la-complicite-de-leurope/>
- <https://www.contretemps.eu/travailleurs-palestiniens-gaza-disparition-israel/>
- <https://charleroi-pourlapalestine.be/index.php/2020/03/13/le-rejet-du-droit-des-palestiniens-a-un-travail-decent-et-la-complicite-de-leurope/>
- <https://www.jstor.org/stable/3990820?seq=2>
- <https://bdsmovement.net/Palestinian-Trade-Unions-Call-On-Indian-Workers>
- <https://charleroi-pourlapalestine.be/index.php/2022/11/16/la-lutte-palestinienne-pour-la-liberte-est-aussi-une-lutte-de-classe/>
- <https://www.accg.be/fr/actualite/20210525-bilan-du-partenaire-avec-la-pgftu-en-2020>

CRITIQUE POPULAIRE DE L'EXPLOITATION

NICOLAS LATTEUR — CEPAG
ÉDITIONS LE BORD DE L'EAU

REVIEW PAR L'ÉQUIPE DU CEPAG //

Le livre explore le monde du travail qui se dessine. Ancré dans une démarche d'éducation populaire, il affirme la pleine légitimité des salarié-es à dire ce qui se joue dans le travail et la dimension éminemment politique de cette connaissance pratique. Au fil des chapitres, la parole des salarié-es dessine une critique du travail et de son devenir. L'ouvrage se compose de trois grandes parties.

Dans la première, intitulée « Dirigés à distance, contrôlés en permanence », une critique populaire de l'organisation du travail et du management s'élabore. Elle donne à penser les techniques de domination qui tentent de mobiliser la force de travail et permet de comprendre les transformations contemporaines de la condition salariale (un travail exercé dans des entreprises aux frontières de plus en plus floues, la numérisation et ses conséquences, le capitalisme de plateforme, les offensives managériales, les formes violence au travail, ...).

La seconde, dénommée « Essentielles et méprisées », explore l'enseignement, les soins de santé, l'insertion socio-professionnelle, l'aide sociale, la culture, etc. Les récits des salarié-es nous font découvrir comment elles sont aux prises avec des institutions publiques restructurées par le néolibéralisme. Les travailleur-euses interrogent les finalités du travail et tentent souvent clandestinement de peser sur elles afin de pouvoir continuer à servir le public ou à accompagner plutôt qu'à contrôler. Une critique populaire des politiques publiques et de la gouvernance néolibérale se constitue. Elle s'accompagne de tentatives de transgressions et de mises en œuvre de pratiques autonomes.



« Résister en milieu hostile » constitue la troisième partie. Les formes de syndicalisme sont décrites et interrogées. Comment les syndicalistes font-ils face à une violence importante qui vise à les empêcher de pratiquer la défense et la représentation collective ? Comment tentent-ils de résister à la dégradation des conditions de travail ? L'hostilité à laquelle fait face l'action collective est détaillée. Des tentatives de recomposition sont aussi décrites. Véritable plongée dans des laboratoires de l'action collective, on découvrira comment le syndicalisme continue à se construire et se renouveler sur le terrain des rapports sociaux de travail.

Les questions « Que produit-on ? » et « Qui en décide ? » sont au cœur des conclusions. Elles définissent les enjeux politiques du travail à l'heure des crises sociales et écologiques. Elles invitent à explorer trois scénarios (néolibéral, social-démocrate, social et écologique) et évaluent les rapports de forces qui permettraient ou empêcheraient leur mise en œuvre.

FANTASMÂLGORIES

KLAUS THEWELEIT
ÉDITIONS L'ARCHE

REVIEW PAR JULIEN SHARPÉ // CHARGÉ DE COMMUNICATION AUX JEUNES FGFB

Fantasmâlgories est une étude de Klaus Theweleit consacrée à la violence des jeunes hommes dans l'Allemagne de l'après première guerre mondiale, est publiée en 1977. Cette enquête porte sur le contexte sociopolitique et psychologique du nazisme. L'auteur y analyse différents textes produits par des acteurs issus des freikorps¹ et leur rapport au monde.

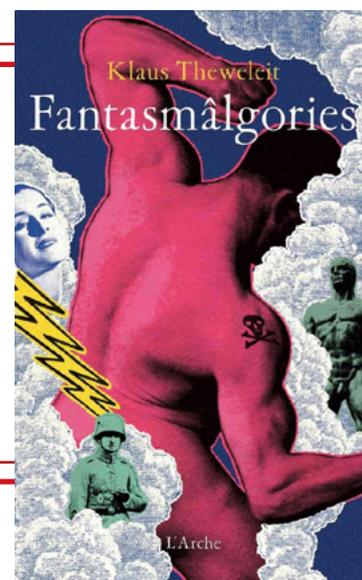
Même si le contexte et l'arrière-plan historique ne sont pas exactement les mêmes qu'aujourd'hui, les analyses semblent se confondre avec l'actualité. Theweleit se penche sur le rapport qu'entretient le fascisme avec la sexualité, où la domination masculine et la misogynie font partie intégrante de l'idéologie.

Le plus troublant dans ce livre n'est pas uniquement l'horreur des imaginaires nazis, mais de réaliser qu'ils n'ont pas vraiment disparu. Les thématiques soulevées le long du livre sont celles que l'on retrouve massivement diffusées aujourd'hui sur Internet. On peut prendre l'exemple de la mouvance identitaire qui, à travers la chaîne de Thais d'Escufon, fait des

incels son public cible. Des essais sur la mise en scène sexuelle ou la perte de la "vraie" virilité sont régulièrement publiés.

L'ouvrage ne se limite pas à nous faire découvrir les premières années de la République de Weimar. Il contribue également à faire avancer les débats autour du marxisme. L'auteur développe une analyse qui ne part pas des catégories politico-économiques et se montre critique de l'approche orthodoxe du marxisme. Theweleit considère que de nombreux marxistes tombent dans le piège du déni de soi en basant leur discours uniquement sur la « réalité objective ».

La lecture de Fantasmâlgories nous invite à comprendre le « désir » comme une force productive à part entière. Comme le montrent les résultats des dernières élections aux Pays-Bas, l'extrême-droite se développe également dans des pays où le chômage est historiquement bas.² Les indicateurs économiques étant insuffisants, comprendre les motivations individuelles et collectives, ce qui est de l'ordre du fantasme, devient une nécessité dans la lutte antifasciste.



- 1 Les freikorps, que l'on traduit par corps francs, sont une constellation de groupes paramilitaires mobilisés de 1919 à 1921. Ils ont notamment réprimé la République des Conseils de Bavière.
- 2 Le taux de chômage y était de 3,5% en 2022.

INDUSTEEL : S'UNIR, LUTTER, GAGNER

INTERVIEW DE MANUEL TERRONES MUNOZ // DÉLÉGUÉ INDUSTRIEL
PAR MARIE SCHIAVON // ANIMATRICE DES JEUNES FGFB CHARLEROI

Industeel est une entreprise sidérurgique présente sur trois sites : Charleroi, le Creusot et la Loire. On y produit des tôles variées : en inox, en nickel, en acier noir, etc. Les produits peuvent par exemple servir à la construction des plateformes pétrolières ou encore de cuves à gaz. L'entreprise emploie à peu près 1000 personnes.

// Comment as-tu commencé comme délégué ?

Mon papa était déjà délégué à AGC Fleurus. J'ai connu des luttes plus petit, comme les trois mois de grève à AGC. J'y ai été imprégné par le syndicalisme où j'étais toujours présent au piquet.

Et après avoir commencé à travailler, les délégués que j'ai rencontrés dans l'entreprise m'ont donné envie de les suivre. J'ai eu envie de faire du travail syndical pour régler tout ce qui n'allait pas : les inégalités, le travail difficile et la sécurité.

L'équipe syndicale est tout le temps présente et m'a rapidement intégré. J'avais beaucoup d'échanges avec et les camarades m'ont demandé de les rejoindre. Comme j'étais aussi demandeur, j'ai commencé assez tôt comme délégué à 23 ans avec le mandat jeunes.

// Il y a récemment eu un conflit au sein de ton entreprise, pourrais-tu nous expliquer ce qui était en jeu ?

Les accords sectoriels avaient deux ans et prenaient fin. Dans la CP.104, dans laquelle nous sommes, ne s'organise pas comme d'autres commissions paritaires où les négociations se font à un niveau plus élevé. Ici tout se négocie en entreprise.

La première proposition que nous avons reçue de l'entreprise était loin de ce que nous estimions correct. L'entreprise avait fait énormément de profits l'année dernière et ceux de cette année seront encore plus élevés. Nous sommes donc rentrés dans un conflit social, et ce n'était pas une simple question d'argent.

Nous souhaitons de meilleurs aménagements de fin de carrière et davantage de jours de

récupération pour les plus ancien-es. Nous demandions un accord très social, tout en sachant que la loi de 96 permet aux patrons de ne rien donner de durable comme la marge était de 0%.

// La direction a-t-elle essayé de nuire au mouvement syndical ? Comment s'y est-elle prise ?

Nous n'avions pas eu de projet d'accord la première fois. Après quelques réunions avec la direction, nous avons présenté le « non-projet » d'accord en organisant une assemblée syndicale avec l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

À l'issue de l'assemblée, on a commencé la grève. Après une semaine, la direction nous a fait une nouvelle proposition qui n'était toujours pas satisfaisante. Il y avait trop de conditions sur l'absentéisme, par exemple un-e travailleur-euse recevait la moitié de son indemnité après être tombé-e malade une deuxième fois, et ne recevait rien la troisième fois. Il y avait aussi des primes conditionnées au chiffre d'affaire de l'entreprise, ce qui ne donne aucune garantie de la recevoir à cause du contexte économique qui pourrait devenir instable.

La direction était revenue vers nous avec une proposition qui n'était toujours pas correcte. Nous avons donc organisé une nouvelle assemblée syndicale où la grève a à nouveau été votée. La direction a donc décidé d'organiser un référendum pour isoler individuellement les travailleuses. Les questions avaient été orientées par la direction pour nous décourager de poursuivre la grève. Il y a par exemple eu la menace qu'aucun accord définitif ne soit signé. Mais ce référendum a été rejeté par 75% des travailleurs et travailleuses et la grève s'est poursuivie.

Nous avons fait un total de 18 jours de grève. Nous avons cette fois-ci obtenu un accord correct où les différentes conditions ont été supprimées. Les montants n'ont pas changé par rapport à l'ancien accord mais nous ne sommes plus sanctionné-es par le fait de tomber malade. Les prépensionné-es bénéficient d'horaires plus stables 6 mois avant la fin de leur préavis. Les travailleuses à 56 ans obtiennent un jour de récupération en plus sur l'année, à 58 ans deux jours et ensuite trois. On a su aussi préserver l'emploi où le nombre de personnes en contrat à durée indéterminée n'a plus baissé.

// Comment la démocratie syndicale vous a renforcé ?

Déjà, le front commun syndical a été uni et nous a rendu plus forts. Mais le plus important a été la détermination des travailleuses de l'entreprise. C'est grâce à leur unité et leur détermination que nous n'avons pas plié face à la direction.

Même s'il y a eu des tentatives pour nous diviser, on y a répondu en communiquant sur les réseaux sociaux et nous avons assuré une présence constante sur le piquet de grève. C'est important de discuter avec tout le monde, par message privé comme devant l'entreprise. Il ne faut pas laisser la direction prendre en main la communication.

Le rapport de force que nous venons de créer va aider lors des futures négociations. Avec des travailleuses et travailleurs qui ont confiance en leur délégation, on peut espérer aller plus loin.



LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE, UNE URGENCE SOCIALE NÉGLIGÉE

PAR NICOLAS FRAGAPANE // ANIMATEUR AUX JEUNES FGTB

Au cours de ces dernières années, un phénomène de plus en plus inquiétant s'est installé progressivement dans notre société. Il s'agit de la précarité étudiante. En Belgique, il existe très peu de données sur le sujet, il est quasiment impossible d'estimer le nombre exact d'étudiant-e en situation de précarité. Selon une enquête de 2019 sur les conditions de vie des étudiant-es de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, 36% des étudiant-es subissent des difficultés financières régulières tout en étant bénéficiaires d'un ou de plusieurs dispositifs d'aides sociales. Ce qui représente en 2022, 77.852 étudiant-es.¹ Toujours selon cette enquête, 40% des étudiant-es ne bénéficient pas d'aide sociale et déclarent avoir besoin des revenus liés à leur job étudiant pour assumer les coûts liés à leurs études. Ce qui représente 86.502 étudiant-es. On peut donc estimer que 164.354 étudiant-es sont en situation de précarité dans l'enseignement supérieur en fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces chiffres sont difficilement mesurables car il y a un amalgame entre les définitions de « précarité » et de « pauvreté ». Ces deux termes sont presque systématiquement utilisés de manière équivalente. Il est pourtant très important de bien les différencier. La précarité, peut se définir par l'absence d'une ou de plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. La pauvreté, renvoie à un manque dont la provenance peut être de sources diverses. Ce manque peut toucher à l'avoire, et donc à l'argent, au logement, à l'habillement ou à la nourriture.

On peut finalement différencier les deux termes par le fait que la pauvreté est marquée par l'absence ou l'insuffisance de ressources et que la précarité désigne plutôt une fragilité des revenus et des positions sociales qui conduiraient à la pauvreté. Les indicateurs pour les mesurer sont aussi différents : la pauvreté se mesurera par le pourcentage de la population dont le revenu disponible est inférieur au seuil de pauvreté tandis que la précarité se mesurera par les risques et les inégalités pouvant conduire à une situation de pauvreté.

Parmi ces inégalités, on retrouve le job étudiant. Celui-ci est en constante augmentation et cela grâce à nos politiques qui ne cessent de le rendre plus attractif. Il y a peu encore, les étudiant-es pouvaient travailler 475h par an. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les étudiant-es peuvent travailler jusqu'à 600h à étaler comme bon leur semble durant toute l'année scolaire. Pour les étudiant-es qui ne peuvent compter sur leur famille ou sur une quelconque aide, on peut dire que c'est un cadeau empoisonné car au vu de l'augmentation du prix de l'énergie, du logement et du coût de la vie en général, combiner un maximum d'heures de travail, parfois pendant les heures d'études, deviendra plus qu'une nécessité. Ce qui engendra un taux d'échec important, un absentéisme plus élevé et enfin une précarité étudiante grandissante.

En permettant à ces jeunes de travailler plus, c'est l'employeur-euse qui est le plus avantagé-e, les jobistes étant soumi-ses à une cotisation de solidarité ou cotisation ONSS réduite et constituant ainsi une main d'œuvre moins chère. Plus précisément, le montant de cette cotisation de solidarité est de 2,71% pour l'étudiant-e et de 5,42% pour l'employeur-euse, contrairement au taux de 25 à 32,40% pour un-e travailleur-euse ordinaire. Il s'agit donc d'un cadeau qui permet à l'employeur-euse de faire des économies et de ne pas embaucher de travailleur-euses réguliè-res.



Ces cotisations réduites n'ouvrent aucun droit à la sécurité sociale, pas de vacances annuelles rémunérées, pas de droit à la pension, pas de droit non plus au chômage qui aurait été une aide primordiale pour les jeunes privé-es de job pendant le covid. En travaillant pendant leurs études, certains vont risquer de rater leur année d'études, ce qui posera problème pour l'obtention des allocations d'insertion. En effet, une fois les études terminées, l'étudiant-e doit s'inscrire comme demandeur-euse d'emploi afin d'effectuer un stage d'insertion d'un an qui lui permettra d'obtenir une allocation d'insertion. Sauf que pour obtenir cette fameuse allocation, le jeune doit avoir moins de 25 ans au moment de la demande ce qui devient un problème suite à l'allongement des études. Une inégalité que l'on ne peut pas s'empêcher de remarquer quand on sait qu'un-e apprenti-e en CEFA peut valider son accès aux allocations d'insertion sans devoir effectuer de stage s'il réussit son année. Il est tant d'harmoniser ces réglementations pour une réelle égalité entre ces différents publics.

Ajoutons à cela la problématique des stages non rémunérés que les étudiant-es doivent réaliser. Les stages se retrouvent dans la plupart des cursus d'enseignement professionnel ou supérieur et demandent un investissement considérable de la part des stagiaires. Iels ne sont pas rémunérés et constituent une forme de travail gratuit. Iels renforcent la précarité étudiante car les frais de déplacement, de logement et de matériel sont à la charge des stagiaires. Ceux-ci peuvent aussi perdre le revenu de leur job étudiant, les stages empêchant de nombreux-euses jeunes de jobber. En contrepartie de ces heures prestées gratuitement : pas de protection liée au droit du travail ni d'accès à la sécurité sociale. Pourtant, les stagiaires effectuent dans la majorité des cas le même travail que le personnel salarié.

Les étudiant-es sont exploités-es de tous côtés et les demandes d'aide explosent. Entre bourses d'études, revenus du CPAS, aides directes des établissements d'enseignement supérieur, tous les indicateurs le prouvent : les étudiant-es sont de plus en plus nombreux-euses à faire appel aux aides financières. Entre septembre 2018 et septembre 2022, le nombre d'étudiant-es bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale a progressé de 20%. L'augmentation du coût de la vie et des études conduit de plus en plus d'étudiant-es à solliciter l'aide du CPAS, les soutiens familiaux dont iels bénéficiaient s'affaiblissant constamment. C'est pourquoi, dans une société où l'éducation est censée être un levier d'ascension sociale, la réalité de la précarité étudiante est une injustice flagrante. Ce problème, que les Jeunes FGTB combattent, doit être au centre des préoccupations politiques pour garantir une société plus égalitaire.

1 <https://statistiques.cfwb.be/transversal-et-intersectoriel/genre/population-des-etudiants-dans-lenseignement-superieur/>

LES ELECTIONS SOCIALES : PRÉSENTE-TOI POUR CHANGER LES CHOSES DANS TON ENTREPRISE

PAR SYLVAIN MICHIELS // ANIMATEUR AUX JEUNES FGFB



C'EST QUOI LES ÉLECTIONS SOCIALES ?

Les élections sociales, ce sont des élections où l'on vote pour élire les représentant-es des travailleur-euses de l'entreprise. Elles ont lieu tous les 4 ans et permettent d'élire des délégué-es pour les organes de concertation : le Conseil d'Entreprise (CE), le Comité de Prévention et de Protection au travail (CPPT) et la Délégation Syndicale (DS). Pour pouvoir organiser des élections sociales dans ton entreprise, il faut qu'elle compte un nombre minimum de travailleur-euses : 50 travailleur-euses minimum pour pouvoir élire des représentant-es au CPPT ; 100 travailleur-euses minimum pour pouvoir élire des représentant-es au CE. Les mandats au CE et au CPPT sont répartis entre les différentes catégories de travailleur-euses de l'entreprise : ouvrier-es, employé-es et cadres.

LES ORGANES DE CONCERTATION

LEURS RÔLES ET LA PROTECTION SYNDICALE

Conseil d'Entreprise (CE) et Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) : Ce sont des organes paritaires de concertation entre les travailleur-euses et les employeur-euses dans les entreprises. « Paritaires » cela signifie qu'ils sont composés à nombre égal de représentant-es des travailleur-euses et des employeur-euses. En pratique, la délégation des travailleur-euses et la délégation patronale préparent des propositions dont elles discutent lors des réunions.

QUAND SE RÉUNISSENT-ILS ?

Au moins une fois par mois ! La plupart des activités syndicales se déroulent dans l'entreprise et pendant les heures de travail.

Y-A T-IL DES RISQUES À ME PRÉSENTER ?

Sache que tu es protégé-e contre le licenciement et ce que tu sois élu-e ou que tu aies présenté ta candidature.

ET SI AUCUN COMITÉ N'EST ÉLU DANS TON ENTREPRISE ?

C'est la délégation syndicale dans l'entreprise qui reprend le rôle des comités !

A QUOI SERVENT-ILS ?

CONSEIL D'ENTREPRISE (CE)

Prendre des décisions sur :

- ▶ le règlement de travail ;
- ▶ les horaires de travail ;
- ▶ les formations des travailleur-euses ;
- ▶ les vacances annuelles.

Exemple : concertation sur les barèmes salariaux dans l'entreprise, sur l'organigramme, exigence de plus de formations pour les travailleur-euses, etc.

COMITÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (CPPT)

Rechercher et proposer :

- ▶ des actions pour favoriser le bien-être des travailleur-euses
- ▶ des mesures permettant d'améliorer la sécurité des travailleur-euses, les conditions d'hygiène de l'entreprise et la protection de la santé.

Exemple : prévention des accidents du travail, aménagement du lieu de travail, prévention de la violence et du harcèlement moral ou sexuel, environnement, mobilité, ...

DÉLÉGATION SYNDICALE (DS)

- ▶ Négocier des Conventions Collectives de Travail (CCT) et contrôle de leurs applications : il s'agit d'un accord conclu entre les représentant-es des travailleur-euses et des employeur-euses qui définit les relations de travail et indique les droits et obligations des travailleur-euses et des employeur-euses dans une entreprise, un secteur, ou au niveau national.
- ▶ Contrôler l'application des législations, du règlement
- ▶ Aider le/la travailleur-euse en conflit avec le/la patron-ne
- ▶ Assurer l'accueil syndical

ET LE COLLÈGE JEUNE ?

Il existe également un « collège jeunes » aux élections sociales ! En effet, toute entreprise qui compte au moins 25 jeunes de moins de 25 ans (au jour de l'élection) est tenue de leur réserver 1 mandat (jusqu'à 3 mandats) de délégué-es au Comité pour la Prévention et la Protection au Travail ainsi qu'au Conseil d'Entreprise. Les jeunes de moins de 25 ans sont alors inscrit-es sur la liste des électeur-rices du collège des jeunes. Dans ce cas, les jeunes de l'entreprise votent uniquement pour les candidat-es jeunes.

Si ton entreprise n'occupe pas 25 jeunes, tu peux également être candidat-e sur les listes « ouvrier-es », « employé-es » ou « cadres » !

Les Jeunes FGFB sont favorables à augmenter la limite d'âge à 30 ans et de la sorte laisser plus de chances d'avoir des positions « jeunes » sur ton lieu de travail !

Tu voudrais te présenter comme candidat-e ou voter pour les élections sociales, mais tu ne sais pas si elles seront organisées dans ton entreprise ?

- ▶ **Contacte ta Centrale professionnelle FGFB (selon le secteur dans lequel tu travailles)**
- ▶ **Ou pose-nous la question : jeunes@jeunes-fgfb.be ou par téléphone au 02 506 83 92**
- ▶ **Consulte fgtb2024.be**



CAMARADE !

Camarade ! est un journal d'actualité et de réflexion syndicale par et pour les jeunes syndicalistes, édité par les Jeunes FGFB.

Notre objectif : traiter de l'actualité syndicale d'un point de vue jeune, mais aussi de proposer des réflexions sur le syndicalisme, le capitalisme, l'antifascisme, le sexisme, le racisme, l'écologie et bien d'autres thématiques.

Camarade !, ce n'est pas seulement un journal papier, c'est aussi un WebMédia qui proposera du contenu entre chaque numéro.

Camarade ! est ouvert aux publications extérieures. Envie de participer ? N'hésite pas à soumettre ta contribution (qu'elle soit une analyse politique, un travail artistique ou autre) au Comité de rédaction du journal.

communicationjeunes@jeunes-fgfb.be



Secrétariat général des Jeunes FGTB

Rue Haute, 42 – 1000 Bruxelles
02/506 83 92
jeunes@jeunes-fgtb.be

Bruxelles

Rue de Suède, 45 – 1060 Bruxelles
02/552.03.63
jeunes.Bruxelles@fgtb.be

Brabant Wallon

Rue du Géant, 4 Boite 2 – 1400 Nivelles
067/21 63 73
brabant-wallon@jeunes-fgtb.be

Centre

Rue H. Aubry, 23 – 7100 Haine-St-Paul
064/23 61 19
centre@jeunes-fgtb.be

Charleroi

Rue du Grand Central, 91 – 6000 Charleroi
071/231 277
Marie.SCHIAVON@fgtb.be

Liège

Place St Paul, 9/11 – 4000 Liège
08/009 00 45
jeunes.liege@fgtb.be

Luxembourg

Rue des Martyrs, 80 – 6700 Arlon
063/24.22.59
fgtb-luxembourg@fgtb.be

Mons-Borinage

Rue Lamir 18-20 – 7000 Mons
065/32.38.83
mons@jeunes-fgtb.be

Namur

Rue St Nicolas, 84 – 5000 Namur
081/64 99 56
namur@jeunes-fgtb.be

Verviers

Pont aux Lions 23, Galerie des Deux Places – 4800 Verviers
087/63 96 54
verviers@jeunes-fgtb.be

Wallonie-Picarde

Rue du Crampon, 12A – 7500 Tournai
069/88 18 04
tournai@jeunes-fgtb.be

Un journal des Jeunes FGTB

 camarade.be  @CamaradeWebMedia

 **JEUNES**
FGTB s'unir
lutter
gagner

Graphisme et mise en page : Nina Schwab

 @ninanarchist  s291nina@hotmail.com

Photo de couverture : Krasnyi Collective

Editeur responsable : Jeunes FGTB – 42, rue Haute 1000 Bruxelles

